



COMPTE RENDU

Séance du CONSEIL DE COMMUNAUTE

LE 13 FEVRIER 2014

18 HEURES A MARCKOLSHEIM

Date de convocation : 07 février 2014

Délégués en fonction : 26 Présents : 25 Absents et excusés : 1 Procurations : ./.

Membres présents :

- **Artolsheim** : SCHULTZ Bernard
- **Bindernheim** : M. Jean-Paul IMBS
- **Boesenbiesen** : M. Jean-Blaise LOOS
- **Bootzheim** : M. Georges BLANCKAERT
- **Elsenheim** : M. Francis MERTZ
- **Heidolsheim** : M. Alex JEHL
- **Hessenheim** : Mme Anne-Lise ULRICH
- **Hilsenheim** : M. Bruno KUHN, M. Maurice FAHRNER
- **Mackenheim** : M. Jean-Claude SPIELMANN
- **Marckolsheim** : M. Frédéric PFLIEGERSDOERFFER, M. Jean-Marie HAEFFELI, M. Marc GAUTIER, Mme Catherine GREIGERT, Mme Chrystelle ERARD, M. Jean-Claude MULLER, Mme Claudine OBER
- **Ohnenheim** :/..
- **Richtolsheim** : M. Gérard SCHWAB
- **Saasenheim** : M. Norbert LOMBARD
- **Schoenau** : M. Gérard BERNARD
- **Schwobsheim** : M. Jean-Marie SIMLER
- **Sundhouse** : M. Jean-Louis SIEGRIST, M. Michel BERGER
- **Wittisheim** : M. André KRETZ, M. Justin FAHRNER,

Absents excusés:

M. Rémy STOECKLE, M. Patrick SPIEGEL (suppléant), M. François GALLIN (suppléant), M. Pascal JEHL (suppléant), M. Régis KREDER (suppléant), Mme Christiane BERNARD (suppléante), M. Bruno BOSCHERO (suppléant), M. Philippe PIVARD (suppléant), M. Antoine HERTH (Député).

Assistaient en outre :

Mme Denise ADOLF (suppléante), M. Henri SIMLER (suppléant), M. François REMOND (suppléant), Mme Marie-Louise HUMBERT (suppléante), M. Benoît ECK (suppléant), M. Gérard FAHRNER (suppléant), M. Jean-Pierre ARNOLD (suppléant), Mme Patricia CUCUAT (suppléante), Mme Danièle SCHWEIN (suppléante), M. Gilles WEBER (suppléant), M. Sébastien SCHWOERER (suppléant), Mme Marie-Thérèse STOECKEL (suppléante), M. Servais ROESZ (suppléant), Mme Denise KEMPF (suppléante), M. Pierre GRAFF (suppléant), M. Claude GERBER (suppléant), M. Jean-Marie BECK (suppléant), Mme Edith SCHWAB (suppléante), M. Gérard SIMLER (Conseiller Général), M. Jean-Paul BEHR (Trésorier), M. Laurent KRACKENBERGER (Conseil Général du Bas-Rhin), M. Stéphane ROMY (Directeur Général des Services), M. Jean-Marc STURMEL (Directeur Général Adjoint), M. Didier HERRMANN (Directeur des Services Techniques), Mme Agathe BRUANDET (Directrice de la Médiathèque de la Bouilloire), M. Thierry GELB (Agent de Développement), Céline SPITZ (Agent de Développement).

A. FONCTIONNEMENT DE L'ASSEMBLEE

1. Désignation du secrétaire de séance

Le Conseil de Communauté, sur proposition du Président de séance,

Vu l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article 10 du règlement intérieur adopté le 22 février 2012,

- ◆ désigne à l'unanimité comme secrétaire de séance, Monsieur Michel BERGER.

*
**

2. Approbation du procès-verbal de la séance du 18 décembre 2013

Le Conseil de Communauté, après en avoir pris connaissance et avoir délibéré,

Vu l'article 21 du règlement intérieur adopté le 22 février 2012,

- ◆ approuve le procès-verbal de la séance du 18 décembre 2013.

Adopté à l'unanimité.

*
**

3. Décisions du Président et du Bureau

Le Président rend compte des délégations d'attribution exercées par le Président et le Bureau en vertu de la délibération du Conseil de Communauté du 9 janvier 2012.

B. FINANCES

1. Budget primitif 2014

Le Conseil de Communauté après en avoir délibéré,

- ◆ approuve en fonctionnement par chapitre et investissement par article, tel que présenté, le budget primitif pour l'exercice 2014 comprenant le budget principal et les budgets annexes à savoir :

Budgets	Fonctionnement	Investissement	Total
Principal	11 100 369,12	7 936 877,11	19 037 246,23
Piscine	690 273,53	102 679,70	792 953,23
Médiathèque	376 923,81	52 005,83	428 929,64
Ecole Musique	244 226,37	3 362,62	247 588,99
ZAI Sundhouse	271 499,62	390 652,76	662 152,38
PAIM	569 085,83	2 332 892,27	2 901 978,10
Gendarmerie	63 287,50	6 723 000	6 786 287,50
REOM	2 168 892,43		1 866 000
TOTAUX	15 484 558,21	17 541 470,29	33 026 028,50

- ◆ **vote** par nature le budget primitif pour l'exercice 2014 comprenant le budget principal et les budgets annexes ;
- ◆ **vote** comme suit les subventions allouées aux budgets annexes :
 - Budget annexe piscine : 505 000 €
 - Budget annexe médiathèque : 356 000 €
 - Budget annexe école de musique : 132 200 €
- ◆ **autorise** le Président à effectuer, dans les deux sections du budget principal et des budgets annexes, les virements de crédits d'articles à articles à l'intérieur d'un même chapitre ou en utilisant les dépenses imprévues.

Adopté à l'unanimité.

*
**

2. Subventions 2014

Le Conseil de Communauté après en avoir délibéré,

- ◆ **approuve** l'octroi des subventions ci-dessous indiquées.

ARTICLE	LIBELLE	PROPOSITIONS 2013	REALISE 2013	PROPOSITIONS 2014
	SUBVENTIONS	1 005 499,00 €	881 562,56 €	899 295,00 €
657358	<u>Subventions de fonctionnement aux groupements de collectivités</u>	<u>7 500,00 €</u>	<u>0,00 €</u>	<u>10 750,00 €</u>
95	Subvention fonctionnement Aire de Service (CC SELESTAT)	1 000,00		1 000,00
95	Espace Info Energie (CCPB)	6 500,00		9 750,00
6 574	<u>Autres organismes</u>	<u>878 408,00 €</u>	<u>761 971,56 €</u>	<u>772 545,00 €</u>
	<u>Administration générale :</u>	<u>79 902,00</u>	<u>6 256,75</u>	<u>8 596,00</u>
020	CNAS (à l'ordre du Groupement d'Action Sociale)	6 060,00	6 214,75	3 554,00
020	Institut du Droit Local	42,00	42,00	42,00
01	Subventions diverses	73 800,00		5 000,00
	<u>Communication :</u>	<u>45 000,00</u>	<u>58 338,09</u>	<u>49 000,00</u>
023	ATILAC : télévision locale	45 000,00	58 338,09	49 000,00
	<u>Pompiers :</u>	<u>5 000,00</u>	<u>5 000,00</u>	<u>5 000,00</u>
113	Amicale des Sapeurs-Pompiers de Marckolsheim+ Sundhouse/JSP	5 000,00	5 000,00	5 000,00

ARTICLE	LIBELLE	PROPOSITIONS 2013	REALISE 2013	PROPOSITIONS 2014
	<u>Enseignement - Formation :</u>	28 700,00	28 700,00	26 000,00
255	Collège (psycho scolaire comprise)	26 200,00	26 200,00	24 000,00
255	USEP	1 500,00	1 500,00	1 000,00
255	Collège Grand Ried Carrefour des métiers	1 000,00	1 000,00	1 000,00
	<u>Culture :</u>	4 428,00	4 428,00	10 120,00
33	Mathématiques sans frontières	763,00	763,00	763,00
33	PEEP : Grand prix des jeunes lecteurs	1 965,00	1 965,00	1 965,00
	<u>- Concerts :</u>			
33	Noelies (Buttik 80)	0,00	0,00	1 500,00
33	Concert de l'avent	0,00		0,00
33	Marckolswing	1 700,00	1 700,00	1 500,00
	<u>- Manifestations intercommunales :</u>			
33	Marckolsheim : Exposition "De boue et de larmes"			4 392,00
	<u>Interventions sociales :</u>	25 781,00	26 080,80	25 645,00
523	Mission Locale	14 945,00	14 944,80	14 945,00
523	Tremplins	4 500,00	4 500,00	4 500,00
523	Saint Vincent de Paul	6 336,00	6 336,00	6 200,00
523	Association Erassme	300,00	300,00	0,00
	<u>Jeunesse :</u>	256 400,00	253 000,00	259 800,00
40	RAI	253 000,00	253 000,00	248 000,00
40	Contrat Territorial Jeunesse	3 400,00	0,00	0,00
40	FDMJC	0,00	0,00	11 800,00
	<u>Famille :</u>	411 297,00	359 335,92	366 684,00
641	Fonctionnement Maison de l'Enfant	120 000,00	110 803,13	135 000,00
642	Relais d'assistantes maternelles	26 000,00	23 783,89	45 000,00
643	Périscolaire Marckolsheim	83 677,00	62 489,01	
643	Périscolaire Elsenheim	24 620,00	18 377,10	
643	Périscolaire Heidolsheim	42 000,00	42 638,44	43 953,00
643	Périscolaire Richtolsheim (FDMJC)	28 000,00	21 727,19	32 733,00
643	ALSH MERCREDIS (FDMJC)	9 300,00	7 942,77	
643	Périscolaire Wittisheim (FDMJC)	38 500,00	38 074,78	69 222,00
643	Périscolaire Sundhouse (FDMJC)	32 000,00	26 656,44	36 776,00
643	ALSH Heidolsheim	0,00		
643	ALSH Espace enfants	3 200,00	2 843,17	0,00
644	Espace enfants (lieu parents enfants)	4 000,00	4 000,00	4 000,00

ARTICLE	LIBELLE	PROPOSITIONS 2013	REALISE 2013	PROPOSITIONS 2014
	<u>Environnement :</u>	1 600,00	1 600,00	1 400,00
833	Gardes pêche du bassin Rhin-Sud	800,00	800,00	0,00
833	Rhin vivant : cotisation	0,00		0,00
833	Alsace nature : Participation photos	0,00		0,00
833	Miellerie	0,00		600,00
833	Obstgarte	800,00	800,00	800,00
	<u>Actions économiques :</u>	20 300,00	19 232,00	20 300,00
90	ADAC	13 400,00	13 377,00	13 400,00
90	ADAC : programme Leader (fonctionnement + animateur)	2 900,00	2 855,00	2 900,00
90	Infobest	4 000,00	3 000,00	4 000,00
65738	<u>Aides au Tourisme :</u>	119 591,00	119 591,00	116 000,00
95	Office de Tourisme Intercommunautaire	119 591,00	119 591,00	116 000,00

Adopté à l'unanimité.

C. ADMINISTRATION GENERALE

1. Personnel - Modification du plan des effectifs

Le Conseil de Communauté après en avoir délibéré,

- ◆ **décide** de la modification du Plan des Effectifs par la création / transformation de l'emploi de Conseiller APS en Conseiller Principal des APS de 2^{ème} classe ;
- ◆ **déclare** la vacance de cet emploi auprès du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Bas-Rhin.

Adopté à l'unanimité.

*
**

2. Fonds de concours à la Commune de Mackenheim pour l'acquisition d'un terrain à bâtir

Le Conseil de Communauté après en avoir délibéré,

- ◆ **approuve** le versement d'un fonds de concours de 30 000 € à la Commune de Mackenheim pour l'acquisition d'un terrain à bâtir de 15 ares destiné à l'extension urbaine rue de la Chapelle ;
- ◆ **approuve** le projet de convention avec la Commune de Mackenheim ;
- ◆ **autorise** le Président à le signer ;

- ◆ **prend acte** de l'inscription des crédits nécessaires au programme 134 - fonction 020 - article 204141 « subventions d'équipement versées aux communes » en restes à réaliser.

Adopté à l'unanimité.

*
**

3. Adhésion au Centre de Remboursement des Chèques Emploi Service Universel

Le Conseil de Communauté après en avoir délibéré,

- ◆ **sollicite** l'affiliation de la Communauté de Communes au CRCESU ;
- ◆ **sollicite** l'affiliation spécifique de la Communauté de Communes pour l'accueil des enfants de moins de 6 ans avec exonération des frais inhérents aux CESU ;
- ◆ **décide** de l'inscription des crédits nécessaires au paiement de la commission au budget principal – Chapitre 011 – Article 627 « Services bancaires et assimilés » – Fonction 643 « Péricolaires » ;
- ◆ **autorise** le Président à signer tout acte relatif à l'adhésion au CRCESU.

Adopté à l'unanimité.

*
**

4. Adhésion à l'ANCV

a. Accueils périscolaires et extrascolaires de Marckolsheim et Elsenheim

Le Conseil de Communauté après en avoir délibéré,

- ◆ **sollicite** l'adhésion à l'Agence Nationale pour les Chèques Vacances ;
- ◆ **décide** de l'inscription des crédits nécessaires au paiement de la commission de 1% au budget principal – Chapitre 011 – Article 627 « Services bancaires et assimilés » – Fonction 643 « Péricolaires » ;
- ◆ **autorise** le Président à signer tout acte relatif à l'adhésion à l'ANCV.

Adopté à l'unanimité.

*
**

b. Piscine Aquaried

Le Conseil de Communauté après en avoir délibéré,

- ◆ **sollicite** l'adhésion à l'Agence Nationale pour les Chèques Vacances ;
- ◆ **intègre** ces modes de règlement au niveau de la régie de recettes de la Piscine Aquaried ;
- ◆ **demande** au Président de modifier la décision constitutive de la régie de recettes en conséquence ;
- ◆ **décide** de l'inscription des crédits nécessaires au paiement de la commission de 1% au budget principal – Chapitre 011 – Article 627 « Services bancaires et assimilés » – Fonction 413 « Piscines » ;
- ◆ **autorise** le Président à signer tout acte relatif à l'adhésion à l'ANCV.

Adopté à l'unanimité.

D. SERVICES A LA PERSONNE

1. Périscolaire de Sundhouse – Fonds de concours à la Commune

Le Conseil de Communauté après en avoir délibéré,

- ◆ **approuve** le versement d'un fonds de concours de 34 988,73 € à la Commune de Sundhouse pour l'aménagement de la Maison de l'enfant ;
- ◆ **approuve** le projet de convention avec la Commune de Sundhouse ;
- ◆ **autorise** le Président à le signer ;
- ◆ **prend acte** de l'inscription des crédits nécessaires au programme 134 - fonction 020 - article 2041412 « subventions d'équipement versées aux communes ».

Adopté à l'unanimité.

E. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET DURABLE

1. Projet de restauration de l'Altwasser – mission de maîtrise d'oeuvre

Le Conseil de Communauté après en avoir délibéré,

- ◆ **approuve** le lancement de la consultation pour la mission de maîtrise d'oeuvre du projet de restauration de l'Altwasser ;
- ◆ **approuve** le projet de convention annuelle avec l'ONF ;
- ◆ **autorise** le Président à signer les marchés publics, la convention avec l'ONF, ainsi que tous les documents nécessaires à la réalisation des travaux et des procédures réglementaires
- ◆ **sollicite** la participation financière de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et de la Région Alsace.

Adopté à l'unanimité.

F. PROMOTION DU TERRITOIRE

1. ATILAC – Avenant financier à la convention

Le Conseil de Communauté après en avoir délibéré,

- ◆ **approuve** l'avenant financier 2014 à la convention d'objectifs passée avec ATILAC ;
- ◆ **autorise** le Président à le signer.

Adopté à l'unanimité.

Fait à Marckolsheim, le 17 février 2014
Le Président,
Frédéric PFLIEGERSDOERFFER

